

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

Je ne sais pas très bien comment faire comprendre aux ministériels les conséquences de ce projet de loi. Je constate qu'ils ne participent pas au débat. Peut-être trouvent-ils difficile de défendre un projet de loi demandant la permission d'emprunter 29.5 milliards de dollars, y compris une réserve de 4 milliards qui n'est pas nécessaire tout de suite. Je soupçonne que bien des députés d'en face ne savent pas ce que représentent 29.5 milliards de dollars. Je dois avouer, monsieur le Président, que je ne sais pas trop moi-même ce que cette somme représente.

● (1640)

Je vais me reporter aux documents qui accompagnaient le budget. Un de ces documents est intitulé *Le plan financier*. Cela vaut la peine de le lire, car on y apprend une foule de choses. Entre 1973 et 1974, la dette nationale atteignait presque le montant que le gouvernement nous demande l'autorisation d'emprunter aujourd'hui. En 1974-1975, les dépenses du gouvernement sont passées de 24.1 milliards à 31.3 milliards de dollars. Ainsi, cette année-là, les dépenses globales du gouvernement étaient de l'ordre de la somme que le gouvernement demande aujourd'hui à emprunter. Le déficit prévu par le gouvernement, dans le cas de ce pouvoir d'emprunt, est également de cet ordre, à un ou deux milliards près.

Je suppose que nous sommes maintenant si habitués à parler de milliards de dollars qu'un ou deux milliards ne font pas de différence. Mais il est ahurissant de penser, monsieur le Président, que les dépenses il y a dix ans équivalaient au déficit actuel. J'ai examiné certains des tableaux qui figurent à la page 63 du document, *Le plan financier*, qui accompagnait le budget du 15 février. Il est étonnant de constater que la dette publique nette, au moment où nous avons dû y faire face, vers la fin de la guerre, en 1946 et 1947—dette qui, bien sûr, ne comprend pas les emprunts des sociétés d'État et les subventions et ainsi de suite—atteignait 13 milliards de dollars, soit 110 p. 100 du produit national brut. En d'autres termes, la dette nationale était supérieure au produit national brut. La dette publique nette atteignait 13 milliards après une guerre qui a duré cinq ans.

J'ai mentionné que la dette publique nette pour 1975-1976 s'élevait à 28 milliards de dollars et pour 1976-1977, à 34 milliards. Selon les estimations préliminaires du gouvernement, la dette publique nette pour 1983-1984 atteint 150 milliards, soit 38 p. 100 du produit national brut, et s'accroît constamment. La dette représente actuellement 38 p. 100 du produit national brut. Voilà le cadeau que nous faisons à nos jeunes et qui me fait tant honte, monsieur le Président. Nous accablons les pages à la Chambre, les enfants des gens qui sont dans les tribunes et nos propres enfants d'une dette énorme, et c'est honteux.

**M. le vice-président:** A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence est maintenant prête à se prononcer sur l'amendement présenté par le député de Hamilton Mountain (M. Deans). La présidence juge cet amendement acceptable.

**L'hon. Jake Epp (Provencher):** Monsieur le Président, je voudrais faire aujourd'hui quelques remarques au sujet du projet de loi C-21. L'usage veut que lorsqu'ils participent à un débat, les députés disent que c'est pour eux un plaisir ou un honneur. Ce n'est pas mon cas aujourd'hui, monsieur le Président. Nous avons déjà participé à de nombreux débats à la Chambre sur des projets de loi proposés par le gouvernement, où il demandait l'autorisation d'emprunter. A mon sens, nous devrions nous contenter de recycler nos discours, car ce que mes collègues et moi-même avons déjà déclaré en d'autres occasions vaut encore pour le débat actuel.

Au cours d'un débat antérieur sur d'autres mesures d'emprunt, j'ai dit au gouvernement qu'il ferait mieux de ne pas se présenter à nouveau à la Chambre pour demander encore de l'argent. Mais encore une fois, il n'a pas tenu compte de ce conseil. Cependant, si les autres demandes d'emprunt étaient excessives, ce n'est rien en comparaison du projet de loi C-21, où le gouvernement demande au Parlement l'autorisation d'emprunter 29.5 milliards de dollars de plus.

Si l'on parle assez vite et sans réfléchir à ce que l'on dit, on pourrait dire que ce n'est qu'une autre déclaration typique faite à la Chambre des communes. Analysons la situation. Le gouvernement prétend avoir besoin d'emprunter cette somme pour être dépanné pendant un certain temps. La Chambre ignore si cette somme sera suffisante pour permettre au gouvernement de tenir le coup jusqu'à la fin de l'année financière se terminant en mars 1985.

Ce que veut le gouvernement, et il l'a reconnu lui-même, c'est une certaine somme d'argent dont il a besoin, et il peut le prouver, pour continuer à assumer ses fonctions. Par ailleurs, il veut une caisse noire, une caisse d'urgence qui peut lui servir de réserve et le dispenser de devoir se donner la peine de demander au Parlement un pouvoir d'emprunt supplémentaire. Ce qui est plus tragique, monsieur le Président, c'est que le gouvernement a déjà emprunté tellement d'argent, que le Canada a déjà une dette structurelle tellement élevée qu'elle subsistera longtemps après que nous aurons quitté cet endroit et cette terre. En fait, nous ne payons pas notre dette à l'heure actuelle. Nous nous contentons de prélever une portion importante de nos recettes pour payer le service de la dette et les intérêts.

Le gouvernement devrait gérer son budget comme un ménage. Lorsqu'on a hypothéqué sa maison, on ne peut pas contracter une deuxième hypothèque pour payer les produits achetés à l'épicerie. C'est ce que le gouvernement demande à nouveau à la Chambre. Ce que le gouvernement libéral a fait aux Canadiens est honteux. A l'exception des services de santé et de l'enseignement postsecondaire, le service de la dette représente la plus grosse dépense des Comptes publics du Canada à l'heure actuelle, ce qui est une honte. Les Canadiens qui ne sont pas encore nés devront payer cette dette; c'est une honte. C'est une honte pour les Canadiens qui veulent maintenir la sécurité sociale, les pensions, les soins de santé et l'enseignement postsecondaire. Tous ces programmes, absolument tous, sont compromis à cause de la prodigalité et de l'incurie économique du gouvernement actuel.